

Bonjour à tous,

Avant de commencer, je voudrais tout d'abord vous présenter les excuses des personnes qui ne peuvent pas être présentes ce matin : Mme LAJUS, Préfète de la Charente, Mr CHAULEUR –Sous-Préfet de Confolens, Mr Jerome LAMBERT-Député, Mme Nicole BONNEFOY –Sénatrice, Mr François Bonneau – Pt du conseil départemental, Mme Pascale JOUARON, maire de Champagne-Mouton, Mr Daniel SOUPIZET, Maire de Lesterps, Mr Fabrice AUDOIN, maire d'Ansac/Vienne, Mr Benoit SAVY, maire de Montrollet, Mr COURGNEAU-notre trésorier, l'Entreprise Trarieux Bâtiments, Mme Coursaget, Présidente du Festival, Je crois que je n'ai oublié personne.

Monsieur le Député,

Monsieur le Sénateur,

Madame la conseillère départementale,

Monsieur le conseiller départemental-Pt de la CCCL

Madame, Messieurs les vices présidents de la CCCL

Mesdames et Messieurs les Maires de Confolens, St Mary,

Oradour-Fanais, Lessac, St Maurice des Lions, Mme

l'Adjointe au maire de Brillac, Mr le Maire des THC, ses

maires délégués et ses adjoints,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les représentants de la gendarmerie,

des centres de secours de Confolens et de Roumazieres,

Mesdames et Messieurs les représentants des établissements

scolaires et d'associations,

Mesdames et Messieurs les dirigeants d'entreprises partenaires

et prestataires de la commune,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Avec les élus du Conseil Municipal, je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui à l'occasion de cette nouvelle année qui se présente à nous. Je vous souhaite donc la bienvenue à Manot et je vous présente les meilleurs vœux de l'équipe municipale pour l'année 2019.

Conformément à la tradition, je vais aborder en toute transparence et évidemment en toute franchise l'essentiel de l'action municipale, en résumant le bilan de l'année écoulée et les principales perspectives pour l'avenir.

L'année 2018 s'est terminée dans un contexte national difficile, mais aussi pénible. Le ras-le-bol fiscal, les prélèvements obligatoires élevés, une gestion publique discutable, notamment des zones rurales, ainsi que la baisse des services publics ont contribué au mouvement que l'on connaît. Il est temps de se retrouver autour d'une table et de recréer l'unité et la solidarité des citoyens, bien sur dans le respect de nos institutions et de la République.

Je souhaite que 2019 soit une année plus solidaire, avec l'acceptation de la différence, plus de mains tendues mais qu'on prenne conscience qu'on n'a pas que des droits, mais aussi des devoirs.

Pour information, un registre de doléances a été ouvert en mairie et a été mis à disposition des habitants depuis le 8 décembre.

Le mot habitant me permet d'enchaîner sur la démographie.

La démographie

Selon l'INSEE, la population de MANOT est officiellement de 569 habitants au 1^{er} Janvier 2019 soit 14 habitants de moins par rapport à 2018.

En 2018, nous avons eu 4 décès, 9 naissances et un mariage.

L'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) va se substituer au PLU communal en 2020 en principe. Ce projet exige un travail particulièrement intensif et rigoureux de la part des élus ainsi que des services de la communauté de communes de Charente Limousine dans un calendrier très contraint pour satisfaire aux obligations légales. En ce qui concerne la commune de Manot, nous avons veillé à ce que notre PLU, adopté en 2014 et le seul grenellisé de la CDC, soit repris dans sa quasi-totalité. En effet, il avait fait consensus au cours de nos réunions publiques et avec les personnes publiques associées.

Je vous invite à participer également aux réunions publiques du PLUI qui se tiennent régulièrement à Confolens.

Les affaires scolaires

La rentrée scolaire 2018 a été marquée par le retour de la semaine d'enseignement à 4 jours à Manot et sur le RPI. Je remercie tous les intervenants concernés (enseignants, parents d'élèves, élus et agents de la commune) pour leur disponibilité et la qualité de leur travail afin de réussir cette réorganisation générale (en ce qui concerne l'école, cantine, garderie.).

Grâce à l'engagement constructif de chacun, cette rentrée scolaire 2018 s'est parfaitement déroulée pour les 82 élèves fréquentant notre RPI Ansac/Manot.

Les effectifs scolaires sont de 41 enfants sur le site de Manot et de 41 enfants sur le site d'Ansac.

Nous avons également renouvelé notre convention avec l'Ime de Confolens. Nous accueillons 6 enfants en classe externée 2 jours par semaine. Ces enfants participent au maximum à la

vie scolaire du RPI avec les repas pris à la cantine, les sorties scolaires, la fête de fin d'année...etc..

Cet échange est une totale réussite et souhaitons qu'il perdure le plus longtemps possible.

Les finances communales et le service public.

La dotation globale de Fonctionnement(DGF) versée par l'Etat aux communes s'est stabilisée, c'est une bonne nouvelle, même si la nôtre a légèrement diminué en raison d'une petite baisse de la population au 1^{er} janvier 2018. Concernant la taxe d'habitation, vous connaissez la décision gouvernementale en matière de dégrèvement par tiers sur 3 ans. Ces recettes fiscales tellement importantes pour assurer un service public de proximité et de qualité dans les communes a été compensé en 2018 par l'Etat à l'euro prêt. Mais nous restons vigilants.

Toute nouvelle mission imposée par l'Etat aux collectivités locales constitue des charges supplémentaires pour les services des communes et c'est la même chose pour les communautés de communes. Nous sommes donc attentifs à cette évolution.

Il est évident que la qualité du service public de proximité en dépend.

Malgré ces contraintes, nous avons réalisé des investissements et des programmes de travaux qui nous paraissent nécessaires pour notre collectivité : nous avons procédé :

- au remplacement de la chambre froide positive de la cantine - 1500 €
- au renouvellement de nos logiciels pour le secrétariat de mairie - 3000 €
- au renouvellement d'outillage - 3400 €
- à la rénovation de la toiture de notre épicerie – 21 000 €
- au remplacement des portes doubles vitrages à la maison Divernet-2800 €

- à la fin de l'agrandissement du cimetière avec l'espace jardin du souvenir et caverne – 12 000 €
- à l'aménagement de la maison des associations avec son espace cuisine et plan de travail - 5 600 €
- au début d'une étude pour la transformation de l'ancien magasin de la maison Divernet - 3 500 €
- la mise en place des noms de rues et numérotations des maisons dans les lieux dits et villages de la commune – 6 500 €. Cette installation est terminée depuis cette semaine. Je rappelle qu'il n'est obligatoire de refaire ses papiers au moment de la modification d'adresse. Vous pourrez effectuer le changement d'adresse au fur et à mesure de leur renouvellement (CNI, passeport, permis de conduire). Seule la carte grise de votre véhicule doit être modifiée, c'est gratuit sauf si vous avez une ancienne immatriculation.
- Nous avons aussi procédé au remplacement des radiateurs à l'agence postale communale – 1 000 €
- aux travaux sur nos voiries communales (point à temps, élagage, fauchage, FDAC.) - 33 000 €
- Suite à l'arrêt des TAP, nous avons augmenté notre aide financière au CS du Confolentais au bénéfice des familles de la commune pour l'accueil de loisirs sans hébergements, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Au niveau du personnel, nous avons recruté un nouvel agent d'entretien. En effet, Patrick BRUNET, qui nous a quittés cette semaine, pour qui nous avons une pensée (une trentaine d'années au service de la commune tout de même) nous pensons aussi bien sûr à ses proches, donc Patrick avait fait valoir ses droits à la retraite au 30 juin 2018. C'est pourquoi Dominique GUIBOUIN nous a rejoints au 1er mars pour permettre la transmission des informations. Je

pense que maintenant, tout le monde le connaît, est-il nécessaire de rajouter que son épouse Françoise, dirige la savonnerie « Le séchoir à bulles » au village du Buisson.

Un point un peu désagréable avant de parler manifestations : nous constatons ponctuellement une certaine négligence par quelques usagers et automobilistes de passage en ce qui concerne la collecte des ordures ménagères. J'ai personnellement surpris récemment une personne d'une commune voisine, un dimanche soir, à la tombée de la nuit. Elle déposait poches noires et poches jaunes sur un point de regroupement d'un village de notre commune. Si nos points de regroupement continuent de servir de stockage et de dépôt, nous n'excluons pas de les supprimer.

De plus, je le rappelle : il est impératif de ne sortir ses poubelles que la veille du jour de collecte.

En ce début d'année, je fais le vœu d'un plus grand civisme.

Mais l'année municipale 2018 a été marquée aussi par une série de manifestations menées par le conseil municipal et ses partenaires :

- le pique-nique tiré du sac sur la place de l'église le 20 juillet. 80 à 90 personnes ont participé.
- 1 opérations focus sur notre patrimoine menée par la CCCL, dans le cadre du Pays d'art et d'Histoire, au village d'Assit le 9 décembre. Malgré le mauvais temps, 20/25 personnes étaient présentes.

Le village de vacances et sa nouvelle équipe ont redynamisé le site, avec de nouvelles activités comme l' 'éco - labyrinthe, la calèche entre le train et le village de vacances et sa guinguette qui a très bien fonctionné. Je rappelle que le site accueille

aussi le traditionnel vide grenier qui attire de plus en plus de monde chaque année. Vous avez pu constater que des rénovations de bâtiment ont débuté aussi bien dans cette salle, que sur les chalets. On peut saluer les efforts de la nouvelle équipe. Elle a tout notre soutien.

Même si elle a souffert des fortes chaleurs, l'association du chemin de fer de charente limousine a réalisé une année correcte, l'activité du train touristique continue de se développer.

Sans oublier le séchoir à bulles avec sa fabrique de savons bio qui a organisé des visites les jeudis après-midi et qui a accueilli un marché de producteur sur son site le 26 août, je crois qu'environ 800 personnes sont passées par le village du Buisson ce jour là.

Je souhaite conclure ce bilan en saluant tous les chefs et dirigeants d'entreprise qui se battent au quotidien dans un contexte difficile et donc féliciter Mr Casimir pour la création de son activité food truck et sa présence à Manot les lundis soirs des semaines impaires sur la place. Bonne réussite à vous.

Maintenant, quels sont nos dossiers pour 2019.

Je vous l'ai dit tout à l'heure, j'aborderai les sujets en toute franchise.

Un dossier nous inquiète pour les années à venir, celui de nos écoles. En effet, l'évolution démographique et surtout l'évolution du nombre des naissances ne nous permettent pas d'être optimistes. Toutes les communes rurales sont touchées. Malheureusement les chiffres ne nous sont pas favorables. Nous sommes à la veille d'une grande réorganisation des écoles sur notre territoire mais il ne

faudra jamais perdre de vue l'intérêt de nos enfants sur ce dossier.

Un autre sujet se profile pour les années à venir, après les élections de 2020, il s'agit des fusions ou regroupement de communes. Nous avons eu un débat, sans décision, en interne, en conseil municipal sur ce sujet. Il s'agissait simplement d'échanger entre nous. A ce jour, nous n'avons contacté personne pour envisager un regroupement, à ce jour, personne ne nous a approchés. Mais en lisant la presse, nous voyons régulièrement des « mariages » ou des rapprochements se réaliser. L'évolution de nos finances, l'évolution de nos services, l'évolution de notre fiscalité font que la question se posera. Nos marges de manœuvre se réduisent tout doucement d'années en années. Alors doit-on anticiper les choses et donc mieux les préparer ou doit-on attendre que la décision s'impose à nous et la subir ? Nul doute que ce dossier sera à l'ordre du jour dans le prochain mandat de la nouvelle équipe.

En ce qui concerne directement nos projets 2019: je dirai qu'ils sont axés essentiellement sur l'entretien de notre patrimoine.

- Nous souhaitons continuer la rénovation de nos logements locatifs, en priorité notre commerce multiservice et son logement. En effet, nous allons faire une remise à niveau générale de ce bâtiment. Nous avons commencé cette année avec la toiture. Nous ferons le maximum pour favoriser la transmission du fonds de commerce le moment venu et maintenir un commerce à Manot pour les années à venir. Il faut être confiant.

- Nous travaillons aussi à la transformation de l'ancien magasin Divernet pour offrir un confort et une bonne isolation à ce logement. Un dossier DETR va être déposé sur ce programme.
- Nous avons terminé en ce début d'année 2019 l'installation de la numérotation des habitations dans nos villages. Le principal objectif est d'améliorer l'intervention des secours chez vous avec une adresse précise, unique et géo localisée. Bien sûr, cela servira aussi aux facteurs, aux livreurs, à l'installation de la fibre optique. Chaque habitant de ces villages va recevoir une lettre d'information ainsi qu'une documentation.
- Nous avons aussi un petit programme pour réduire la vitesse sur la route de St Maurice des lions – Rue du Pont. Un dossier de demande subvention au titre des amendes de police a été déposé auprès du conseil départemental. Décision et réponse à l'automne.
- Nous avons aussi du matériel à renouveler, tracteur tondeuse par exemple.

Tous ces projets seront engagés après le vote du budget 2019, nous devons continuer à gérer au plus juste avec une rigueur sans faille. Même si nous sommes de temps à autre inquiets, nous venons d'en parler, nous devons rester, par nature, optimistes et regarder devant nous.

Une information pour nos familles : nous accueillons à nouveau un mercredi matin par mois, à partir de ce mois, l'activité Roule Bambins géré par le centre socio culturel du confolentais.

Je vous invite également à retenir 2 nouvelles dates pour l'année 2019 : Manot a été retenue par la CDC pour accueillir la fête de la randonnée de printemps, le 28 avril 2019.

J'espère que nous serons à la hauteur de l'évènement, Champagne-Mouton a mis la barre haute en 2018.

Retenez également la date du 31 août 2019 pour le passage du raid aventure de la Bellonne. Cette course part d'Exideuil, passe par Chirac, Manot, Les Terres de Haute Charente et termine à Exideuil.

Il y a du vélo, du tir, du canoë, de l'orientation et devrait accueillir entre 200 et 300 personnes venant de Charente mais aussi des départements voisins.

Ces 2 manifestations seront accueillies sur le site du moulin de la Gouterie au village de vacances.

Quelques mots sur la CCCL :

Vous savez que notre communauté de communes est devenue celle de Charente limousine au 1^{er} janvier 2017. Cette nouvelle structure est issue de la fusion de la cdc de haute Charente, de la cdc du confolentais et du Syndicat de Pays de Charente Limousine (62 communes, 82 délégués)

La volonté de ses responsables est celle d'une coopération de tous les acteurs, pour partager au mieux les compétences, et gérer au plus près nos ressources, par exemple le dossier de la fibre optique.

Elle a fait un choix fort en prenant la compétence enfance jeunesse. Cela va permettre de proposer sur notre territoire des activités, et des services à des tarifs identiques. Cela va permettre à des familles de bénéficier de services devenus maintenant accessibles financièrement.

Son président, Philippe, va intervenir tout à l'heure, il pourra développer davantage ces 2 points.

Cette cérémonie des vœux est également un moment qui permet de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de Manot, et de saluer aussi nos amis britanniques.

Je veux remercier également nos associations, culturelles, scolaires et sportives, qui ont établi un beau calendrier 2019 pour animer notre commune.

Un grand merci aussi aux bénévoles qui nous aident tout au long de l'année, je pense aux décorations de Noël par exemple et ceux que nous solliciterons pour la fête de la randonnée.

L'année dernière, en ce même endroit, j'avais lancé un appel pour que le club des aînés puisse continuer à vivre, en accueillant un nouveau président ou une nouvelle présidente. Cette association a un rôle important, il fallait qu'elle continue à exister. Mme Chevalier a accepté de reprendre le flambeau et a permis, par son engagement, que ce club reparte. Merci à vous, Jacqueline et à votre équipe, pour votre dévouement, merci à vous de permettre à nos aînés de se retrouver nombreux, de voyager et surtout de se rencontrer.

Un grand merci à la presse qui rapporte régulièrement le travail du conseil municipal.

Je n'oublie pas l'ensemble du personnel communal pour le service rendu à la population. Mais aussi pour leur disponibilité auprès de nous, élus, pour leur professionnalisme dans la mise en place de nos projets. Je les en remercie.

Enfin, pour conclure, je remercie l'ensemble de mon équipe, qui ne ménage ni son temps, ni son énergie pour le bien être des habitants de Manot. De même, je remercie nos conjoints respectifs qui acceptent nos absences répétées. Sans leur soutien, cette mission serait impossible à supporter.

Je vous réitère à tous, mes vœux les plus chers pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur, dans un monde apaisé.
Je vous remercie de votre attention.